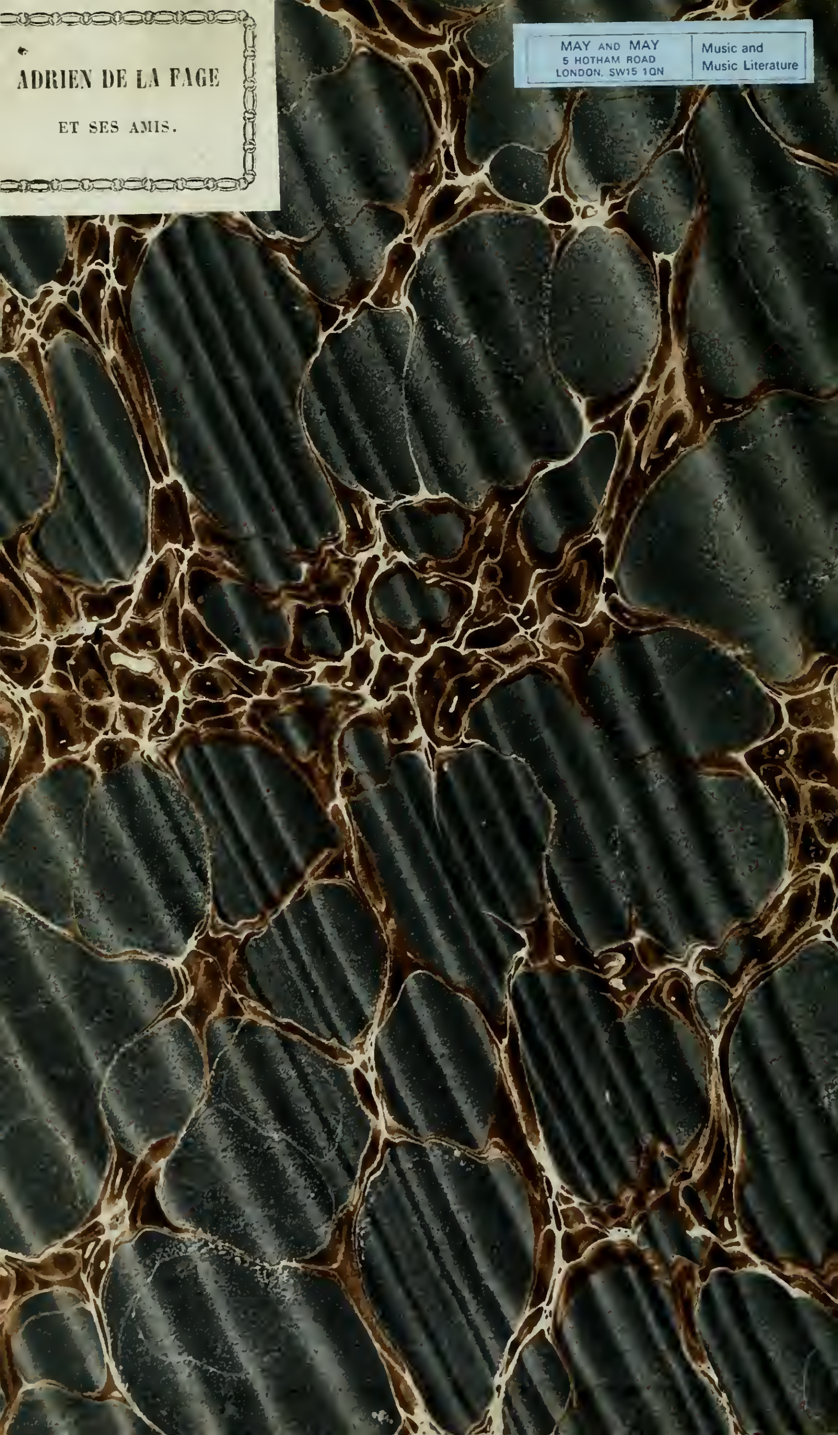

ML
169
B26
1777


ADRIEN DE LA FAGE
ET SES AMIS.
MAY AND MAY
5 HOTHAM ROAD
LONDON, SW15 1QN
Music and
Music Literature

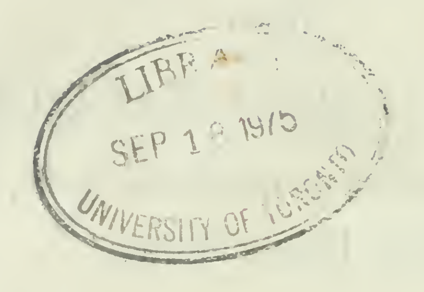


ENTRETIENS
SUR L'ÉTAT
DE
LA MUSIQUE GRECQUE,
vers le milieu du quatrieme ſiecle, avant l'Ere vulgaire.



A AMSTERDAM,
Et ſe trouve
A PARIS,
Chez les Freres DE BURE, Libraires, quai des Grands Auguſtins.

M. DCC. LXXVII.


LIBRARY
SEP 19 1975
UNIVERSITY OF TORONTO

AVERTISSEMENT.

On ſuppoſe, dans ce petit Ouvrage, qu'un étranger, qui ſe trouvoit à Athenes vers l'an 360 avant l'ére vulgaire, rend compte de deux entretiens qu'il avoit eus ſur la muſique avec un Athénien diſciple de Platon.

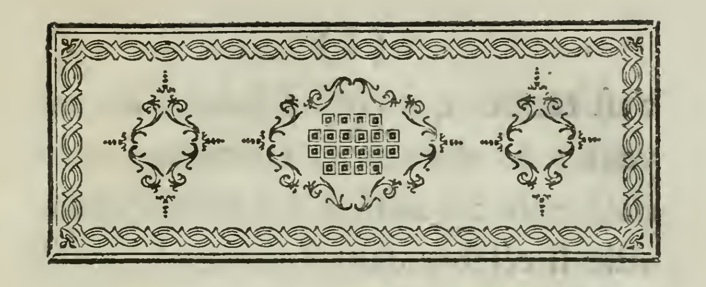
Pluſieurs raiſons ont engagé l'Auteur à choiſir cette époque. Les arts étoient alors au plus haut point de leur perfection : il s'opéroit dans la muſique une révolution qui n'étoit pas encore achevée. Platon, Ariſtote & Ariſtoxene vivoient dans ce ſiecle : les deux premiers ont parlé de l'art, en Philoſophes; le troiſieme en a développé la théorie. L'Auteur a médité leurs ouvrages ; & s'il cite des écrivains poſtérieurs, c'eſt qu'ils le ramenent eux-mêmes à l'époque où il s'eſt placé.

En s'occupant de ſon ſujet, il s'eſt pénétré d'une nouvelle eſtime pour les

travaux de M. Burette; il a quelquefois profité des lumieres de ce ſavant Académicien; il s'eſt quelquefois écarté de ſon avis. On a déja remarqué avant lui, qu'en expoſant le ſyſtême muſical des Anciens, M. Burette n'avoit pas aſſez diſtingué les temps. *Voy.* les Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. XXXV, pag. 361.

On n'a pu, ſur-tout dans le premier de ces entretiens, éviter la ſéchereſſe des détails. Ceux qui préferent les agréments du ſtyle à l'exactitude des faits, peuvent lire le Dialogue de M. l'Abbé de Châteauneuf.

On n'a pas cru devoir remonter au principe du ſyſtême des Grecs. Ceux qui voudront le connoître le trouveront parfaitement développé dans l'excellent Mémoire de M. l'Abbé Rouſſier, ſur la muſique des Anciens.



ENTRETIENS

SUR L'ÉTAT

DE LA MUSIQUE GRECQUE.

ATHENES, où j'arrivai dans la premiere année de la 105e olympiade, devoit être le terme de mes voyages. Des rues ſans alignement, des maiſons petites & ſans apparence [1], quelques-unes plus conſidérables, enſévelies au fond d'une cour, ou plutôt d'une avenue longue & étroite [2],

(1) Dicæarch. pag. 8. apud Geogr. min.

(2) Euſtath. in Iliad. VIII. v. 435. Didym. ibid. Vitruv. lib. VI. cap. 10.

c'eſt tout ce qui s'offrit d'abord à mes yeux ; & dans mon étonnement je cherchois au milieu d'Athenes cette ville ſi célebre dans l'univers [1]. Mais je la reconnus bientôt à la magnificence qui brille dans les édifices publics, à ces temples, ces portiques, & tant d'autres monuments que les arts ſe ſont diſputé la gloire d'embellir.

Je logeai chez un Sénateur de l'Aréopage, nommé Apollodore, dont la famille étoit depuis long-temps unie à la mienne par les liens de l'hoſpitalité. Je trouvai auprès de lui tous les ſecours & tous les agréments que je pouvois attendre de ſon crédit & de ſon amitié.

Parmi les Inſtituteurs auxquels on

(1) Dicæarch. ibid.

confie la Jeuneſſe d'Athenes, il n'eſt pas rare de rencontrer des hommes d'un mérite diſtingué. Tel fut autrefois Damon, qui donna des leçons de muſique à Socrates [1], & de politique à Péri-clès [2]. Tel étoit de mon temps Philotime, qui s'étoit chargé d'achever l'éducation de Lyſis fils d'Apollodore. Philotime avoit pendant long-temps fréquenté l'école de Platon, & joignoit à une profonde connoiſſance des arts, les lumieres d'une ſaine philoſophie.

J'allai le voir un jour dans une jolie maiſon qu'il avoit hors des murs de la ville, à quelques ſtades de la porte Diocharis [3]. La ſituation en étoit dé-

(1) Plat. de Rep. lib. III. tom. 2. p. 400.

(2) Id. in Alcib. tom. 2. pag. 118. Plut. in Per. tom. 1. pag. 154.

(3) Plat. in Lyſ. tom. 2. pag. 203. Strab. lib. IX. pag. 397.

licieuſe ; de toutes parts la vue ſe repoſoit ſur des tableaux riches & variés. Ce ſuperbe bâtiment que vous avez à votre gauche, me diſoit Philotime, eſt le Lycée, & voilà le bois ſacré d'Apollon ; à votre droite, ces belles allées ſont celles de l'Académie ; plus loin eſt le Colone : c'eſt cette éminence qui termine l'horiſon ; le temple qui la couronne eſt celui de Neptune.

Nous paſsâmes dans un petit jardin que Philotime cultivoit lui-même, & qui lui fourniſſoit des fruits & des légumes en abondance : un bois de platanes, au milieu duquel étoit un autel conſacré aux Muſes, en faiſoit tout l'ornement. C'eſt toujours avec douleur, reprit Philotime en ſoupirant, que je m'arrache de cette retraite ; je

veillerai à l'éducation du fils d'Apollodore, puiſque je l'ai promis ; mais c'eſt le dernier ſacrifice que je ferai de ma liberté. Comme je parus ſurpris de ce langage, il ajouta : Les Athéniens n'ont plus beſoin d'inſtructions ; ils ſont ſi aimables ! eh, que dire en effet à des gens qui tous les jours établiſſent pour principe que l'agrément d'une ſenſation eſt préférable à toutes les vérités de la morale ?

Dans ce moment nous vîmes Platon, accompagné de quelques-uns de ſes diſciples, ſuivre le chemin qui va le long des murs depuis l'Académie juſqu'au Lycée [1] : il entra bientôt après : il venoit quelquefois dans ce lieu ſolitaire s'entretenir avec ſon éleve, ſon

(1) Plat. in Lyſ. ibid.

ami ; la converſation roula ſur les arts qui ont l'imitation pour objet. Platon s'exprimoit avec une ſorte de lenteur [1]; mais on eût dit que la perſuaſion couloit de ſes levres.

Après qu'il fut ſorti, nous parcourûmes l'intérieur de la maiſon ; elle me parut ornée avec autant de décence que de goût. Nous paſsâmes dans un cabinet rempli de lyres, de flûtes & d'inſtruments de diverſes formes, dont quelques-uns avoient ceſſé d'être en uſage [2]. Des tablettes étoient couvertes de livres relatifs à la muſique. Je priai Philotime de m'indiquer ceux qui pourroient m'en apprendre les principes. Il n'en exiſte point, me répondit-il ;

---

(1) Laert. lib. III. cap. 5.

(2) Ariſt. de Rep. lib. VIII. cap. 6.

nous n'avons qu'un petit nombre d'ouvrages assez superficiels sur le genre enharmonique [1], & un plus grand nombre sur la préférence qu'il faut donner dans l'éducation à certaines especes de musique [2]. Aucun Auteur n'a jusqu'à présent entrepris d'éclaircir méthodiquement toutes les parties de cette science.

Je lui témoignai alors un si vif desir d'en avoir au moins quelque notion, qu'il se rendit à mes instances.

---

(1) Aristox. Harm. elem. lib. I. pag. 2 & 4. lib. II. pag. 36.

(2) Arist. de Rep. lib. VIII. cap. 7.



PREMIER ENTRETIEN.

SUR LA PARTIE TECHNIQUE DE LA MUSIQUE.

Si vous appreniez, dit Philotime, que parmi les Theſſaliens, ceux qui gouvernent l'Etat ſont nommés les chefs de la danſe[1], vous en concluriez avec raiſon que les Theſſaliens aiment cet exercice avec paſſion. Vous pouvez de même juger de notre goût pour la muſique, par la multitude des acceptions que nous donnons à ce mot; nous l'appliquons indifféremment à la mélodie, à la meſure, à la poéſie, à la danſe, au geſte, à la réunion de toutes les ſciences, à la connoiſſance de preſque tous les arts. Ce

(1) Lucian. de Salt. cap. 14, tom. 2. p. 276.

n'eſt pas aſſez encore ; l'eſprit de combinaiſon qui, depuis environ deux ſiecles, s'eſt introduit parmi nous, & qui nous force à chercher par-tout des rapprochements, a voulu ſoumettre aux loix de l'harmonie les mouvements des corps céleſtes [1] & ceux de notre ame [2].

Ecartons ces objets étrangers. Il ne s'agit ici que de la muſique proprement dite. Je tâcherai de vous en expliquer les éléments, ſi vous me promettez de ſupporter avec courage l'ennui des détails où je vais m'engager. Je le promis, & il continua de cette maniere.

On diſtingue dans la muſique le ſon, les intervalles, les accords, les genres, les modes, le rythme, les mutations

(1) Plin. lib. II. cap. 22. Cenſorin. cap. 13, &c.
(2) Plut. de Muſ. tom. 2. pag. 1147.

& la mélopée [1]. Je négligerai les deux derniers articles qui ne regardent que la compoſition ; je traiterai ſuccinctement des autres.

DES SONS.

Les ſons que nous faiſons entendre en parlant & en chantant, quoique formés par les mêmes organes, ne produiſent pas le même effet. Cette différence viendroit-elle, comme quelques-uns le prétendent [2], de ce que dans le chant la voix procede par des intervalles plus ſenſibles, s'arrête plus long-temps ſur une ſyllabe, eſt plus ſouvent ſuſpendue par des repos marqués?

(1) Plat. de Rep. lib. III. tom. 2. p. 398. Euclid. introd. Harm. p. 1. Ariſt. Quint. de Muſ. lib. I, pag. 9,

(2) Ariſtox. lib. I. p. 8. Euclid. Introd. Harm. pag. 2.

Chaque

Chaque eſpace que la voix franchit, pourroit ſe diviſer en une infinité de parties. Mais l'organe de l'oreille, quoique ſuſceptible d'un très grand nombre de ſenſations [a], eſt moins délicat que celui de la parole, & ne peut ſaiſir qu'une certaine quantité d'intervalles [1]. Comment les déterminer? Les Pythagoriciens emploient le calcul, les Muſiciens le jugement de l'oreille [2].

(*a*) On peut voir les calculs de M. Dodart & de M. Sauveur dans les Mém. de l'Acad. des Sciences. Suivant le premier, les ſous-diviſions d'un ſeul ton, conduit par des nuances inſenſibles juſqu'au ton voiſin, peuvent être au nombre de 9632. (ann. 1700, Mém. pag. 270.) Suivant le ſecond, l'oreille n'eſt ſuſceptible que de 512 ſenſations différentes. (ann. 1701. Hiſt. pag. 140.)

(1) Ariſtox. lib. II. pag. 53.

(2) Id. ibid. pag. 32. Meibom. ibid. Plut. de Muſ. pag. 1144.

DES INTERVALLES, *ou de la différence des Sons entre le grave & l'aigu.*

Alors Philotime prit un monocorde, ou regle [1] ſur laquelle étoit tendue une corde attachée, par ſes deux extrémités, à deux chevalets immobiles. Nous fîmes couler un troiſieme chevalet ſous la corde, &, l'arrêtant ſur des diviſions tracées ſur la regle, je m'apperçus aiſément que les différentes parties de la corde rendoient des ſons plus aigus que la corde entiere; que la moitié de cette corde donnoit le diapaſon ou l'octave; que ſes trois quarts ſonnoient la quarte, & ſes deux tiers la quinte. Vous voyez, ajouta Philotime, que le ſon de la corde totale eſt au ſon de ſes parties dans la même proportion que ſa longueur à celle de ces mêmes parties; & qu'ainſi

(1) Ariſtid. Quintil. Boeth, de Muſ, lib. IV, cap. 4. pag, 1443.

l'octave eſt dans le rapport de 2 à 1, ou de 1 à $\frac{1}{2}$, la quarte dans celui de 4 à 3, & la quinte de 3 à 2.

Les diviſions les plus ſimples du monocorde nous ont donné les intervalles les plus agréables à l'oreille. En ſuppoſant que la corde totale ſonne *mi*[a], je les exprimerai de cette maniere, *mi la* quarte, *mi si* quinte, *mi mi* octave.

Pour avoir la double octave, il ſuffira de diviſer par 2 l'expreſſion numérique de l'octave qui eſt $\frac{1}{2}$, & vous aurez $\frac{1}{4}$. Il me fit voir en effet que le quart de la corde entiere ſonnoit la double octave.

(*a*) Je ſuis obligé, pour me faire entendre, d'employer les ſyllabes dont nous nous ſervons pour ſolfier. Au lieu de *mi*, les Grecs auroient dit, ſuivant la différence des temps, ou l'*hypate*, ou la *mèſe*, ou l'*hypate des mèſes*.

Après qu'il m'eut montré la maniere de tirer la quarte de la quarte, & la quinte de la quinte, je lui demandai comment il déterminoit la valeur du ton. C'eſt, me dit-il, en prenant la différence de la quinte à la quarte, du *si* au *la* [1] : or la quarte, c'eſt à-dire la fraction $\frac{3}{4}$, eſt à la quinte, c'eſt-à-dire à la fraction $\frac{2}{3}$, comme 9 eſt à 8.

Enfin, ajouta Philotime, on s'eſt convaincu par une ſuite d'opérations, que le demi-ton, l'intervalle, par exemple, du *mi* au *fa*, eſt dans la proportion de 256 à 243 [2].

Au-deſſous du demi-ton, nous faiſons uſage des tiers & des quarts de ton [3], mais ſans pouvoir fixer leurs rap-

(1) Ariſtox. Elem. Harm. lib. I. pag. 21.
(2) Theon. Smyrn. Edit. Bull. pag. 102.
(3) Ariſtox. lib. II. pag. 46.

ports, ſans oſer nous flatter d'une préciſion rigoureuſe; j'avoue même que l'oreille la plus exercée a de la peine à les ſaiſir [1].

Je demandai à Philotime ſi, à l'exception de ces ſons preſque imperceptibles, il pourroit ſucceſſivement tirer d'un monocorde tous ceux dont la grandeur eſt déterminée, & qui forment l'échelle du ſyſtême muſical. Il faudroit pour cet effet, me dit-il, une corde d'une longueur démeſurée; mais vous pouvez y ſuppléer par le calcul. Suppoſez-en une qui ſoit diviſée en 8192 parties égales [2], & qui ſonne le *si* [a].

(1) Id. lib. I. pag. 19.

(2) Euclid. pag. 37, Ariſtid. Quintil. lib. III, pag. 116.

(*a*) J'ai choiſi pour premier degré de cette échelle

Le rapport du demi-ton, celui, par exemple, de *si* à *ut*, étant ſuppoſé de 256 à 243, vous trouverez que 256 eſt à 8192, comme 243 eſt à 7776, & qu'en conſéquence ce dernier nombre doit vous donner l'*ut*.

Le rapport du ton étant, comme nous l'avons dit, de 9 à 8, il eſt viſible qu'en retranchant le 9e de 7776, il reſtera 6912 pour le *re*.

En continuant d'opérer de la même maniere ſur les nombres reſtants, ſoit pour les tons, ſoit pour les demi-tons, vous conduirez facilement votre échelle

---

le *si*; & non la proslambanomene *la*, comme ont fait les Écrivains poſtérieurs à l'époque de ces Entretiens. Le ſilence de Platon, d'Ariſtote & d'Ariſtoxene, me perſuade que de leur temps la proslambanomene n'étoit pas encore introduite dans le ſyſtême muſical.

fort au-delà de la portée des voix & des inſtruments, juſqu'à la cinquieme octave du *si*, d'où vous êtes parti. Elle vous ſera donnée par 256, & l'*ut* ſuivant par 243 ; ce qui vous fournira le rapport du demi-ton, que je n'avois fait que ſuppoſer.

Philotime faiſoit tous ces calculs à meſure ; & quand il les eut terminés, il ſuit de-là, me dit-il, que dans cette longue échelle, les tons & les demi-tons ſont tous parfaitement égaux : vous trouverez auſſi que les intervalles de même eſpece ſont parfaitement juſtes ; par exemple, que le ton & demi, ou tierce mineure, eſt toujours dans le rapport de 32 à 27 ; le diton, ou tierce majeure, dans celui de 81 à 64 [1].

---

(1) Rouſſi. Muſ. des Anc. pag. 197 & 249.

Mais, lui dis-je, comment vous en aſſurer dans la pratique ? Outre une longue habitude, répondit-il, nous employons quelquefois, pour plus d'exactitude, la combinaiſon des quartes & des quintes obtenues par un ou pluſieurs monocordes [1]. La différence de la quarte à la quinte m'ayant fourni le ton, ſi je veux me procurer la tierce majeure au-deſſous d'un ton donné, tel que *la*, je monte à la quarte *re*, de-là je deſcends à la quinte *ſol*, je remonte à la quarte *ut*, je redeſcends à la quinte, & j'ai le *fa*, tierce majeure au-deſſous du *la*.

DES ACCORDS.

Les intervalles ſont conſonnants ou

---

(1) Ariſtox. lib. II, pag. 55.

dissonnants [1]. Nous rangeons dans la premiere classe la quarte, la quinte, l'octave, la onzieme, la douzieme & la double octave. Mais ces trois derniers ne sont que les repliques des premiers. Les autres intervalles, connus sous le nom de dissonnants, se sont introduits peu à peu dans la mélodie.

L'octave est la consonnance la plus agréable [2], parcequ'elle est la plus naturelle. C'est l'accord que fait entendre la voix des enfants lorsqu'elle est mêlée avec celle des hommes [3]; c'est le même que produit une corde qu'on a pincée : le son en expirant donne lui-même son octave [4].

---

(1) Aristox. lib. II, pag. 44. Euclid. Introd. Harm. pag. 8.

(2) Aristot. Problem. tom. 2, pag. 766.

(3) Id. Probl. 39, pag. 768.

(4) Id. Probl. 24 & 32.

Philotime voulant prouver que les accords de quarte & de quinte [1] n'étoient pas moins conformes à la nature, me fit voir sur son monocorde que dans la déclamation soutenue, & même dans la conversation familiere, la voix franchit plus souvent ces intervalles que les autres [a].

Je ne les parcours, lui dis-je, qu'en passant d'un ton à l'autre. Est-ce que dans le chant les sons qui composent un accord ne se font jamais entendre en même temps ?

---

(1) Nicom. pag. 16. Dionys. Halicarn. de Construct. sect. XI, edit. Upton.

(*a*) Il seroit possible que ce qu'on a nommé depuis la *lyre de Mercure*, fût employé à soutenir la voix dans ces scenes où la déclamation étoit accompagnée d'un instrument. Plut. de Mus. pag. 1141. Il est certain que les quatre cordes de cette lyre sonnoient la 4e, la 5e & la 8e.

Le chant, répondit-il, n'eſt qu'une ſucceſſion de ſons ; les voix chantent toujours à l'uniſſon ou à l'octave, qui n'eſt diſtinguée de l'uniſſon que parcequ'elle flatte plus l'oreille [1]. Quant aux autres intervalles, elle ne juge de leurs rapports que par la comparaiſon du ſon qui vient de s'écouler avec celui qui l'occupe dans le moment [2]. Ce n'eſt que dans les concerts où les inſtruments accompagnent la voix, qu'on peut diſcerner des ſons différents & ſimultanées. Car la lyre & la flûte, pour corriger la ſimplicité du chant, y joignent quelquefois des traits & des variations, d'où réſultent des parties diſtinctes du ſujet principal. Mais elles

---

(1) Ariſtot. Probl. 39, pag. 763.

(2) Ariſtox. lib. I, pag. 39.

reviennent bientôt de ces écarts, pour ne pas affliger trop long-temps l'oreille étonnée d'une pareille licence [1].

DES GENRES.

Vous avez fixé, lui dis-je, la valeur des intervalles ; j'entrevois l'usage qu'on en fait dans la mélodie. Je voudrois savoir quel ordre vous leur assignez sur les instruments. Jettez les yeux, me dit-il, sur ce tétracorde ; vous y verrez de quelle maniere les intervalles sont distribués dans notre échelle, & vous connoîtrez le systême de notre musique. Les quatre cordes de cette cithare sont disposées de façon que les deux extrêmes, toujours

(1) Plat. de Leg. lib. VII, pag. 812. Aristot. Probl. 39, pag. 763. Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. 3, pag. 119.

immobiles, ſonnent la quarte en montant, *mi*, *la*[1]. Les deux cordes moyennes, appellées mobiles parcequ'elles reçoivent différents dégrés de tenſion, conſtituent trois genres d'harmonie; le diatonique, le chromatique, l'enharmonique.

Dans le diatonique, les quatre cordes procedent par un demi-ton & deux tons, *mi*, *fa*, *ſol*, *la;* dans le chromatique, par deux demi-tons & une tierce mineure, *mi*, *fa*, *fa* dièze, *la;* dans l'enharmonique, par deux quarts de ton & une tierce majeure, *mi*, *mi*, quarts de ton, *fa*, *la*.

Comme les cordes mobiles ſont ſuſceptibles de plus ou de moins de tenſion, & peuvent en conſéquence

---

(1) Ariſtox. lib. I, pag. 22. Euclid. pag. 6.

produire des intervalles plus ou moins grands, il en a résulté une autre espece de diatonique, où sont admis les trois quarts & les cinq quarts de ton, & deux autres especes de chromatique, dans l'un desquels le ton, à force de dissections, se résout, pour ainsi dire, en parcelles [1]. Quant à l'enharmonique, je l'ai vu dans ma jeunesse quelquefois pratiqué suivant des proportions qui varioient dans chaque espece d'harmonie [2]; mais il me paroît aujourd'hui déterminé. Ainsi nous nous en tiendrons aux formules que je viens de vous indiquer, & qui, malgré les réclamations de quelques Musiciens, sont les plus généralement adoptées [3].

(1) Aristox. lib. I, pag. 24.

(2) Aristid. Quintil. lib. I, pag. 21.

(3) Aristox. lib. I, pag. 22 & 23.

Pour étendre notre ſyſtême de muſique, on ſe contenta de multiplier les tétracordes ; mais ces additions ne ſe ſont faites que ſucceſſivement. L'art trouvoit des obſtacles dans les loix qui lui preſcrivoient des bornes, dans l'ignorance qui l'arrêtoit dans ſon eſſor. De toutes parts on tentoit des eſſais. Dans un pays on ajoutoit des cordes à la lyre ; dans un autre on les retranchoit [1]. Enfin l'heptacorde parut & fixa pendant quelque temps l'attention. C'eſt cette lyre à ſept cordes. Les quatre premieres offrent à vos yeux l'ancien tétracorde, *mi*, *fa*, *ſol*, *la* ; il eſt ſurmonté d'un ſecond, *la*, *si* bémol, *ut*, *re*, qui procede par les mêmes intervalles, & dont la corde la

---

(1) Plut. de Muſ. tom. 2, pag. 1144.

plus baſſe ſe confond avec la plus haute du premier. Ces deux tétracordes s'appellent *conjoints*, parcequ'ils ſont unis par la moyenne *la*, que l'intervalle d'une quarte éloigne également de ſes deux extrêmes, *la*, *mi* en deſcendant, *la*, *re* en montant [1].

Dans la ſuite, le Muſicien Terpandre, qui vivoit il y a environ 250 ans, ſupprima la 5e corde le *si* bémol, & lui en ſubſtitua une nouvelle plus haute d'un ton; il obtint cette ſérie de ſons, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ut*, *re*, *mi*, dont les extrêmes ſonnent l'octave [2]. Ce ſecond heptacorde ne donnant pas deux tétracordes complets, Pythagore ſuivant les uns [3], Lycaon de Samos ſui-

(1) Eraſtocl. ap. Ariſtox. lib. I, pag. 5.

(2) Ariſtot. tom. 4, pag. 763. Probl. 7 & 32.

(3) Nicom. Harmon. man. lib. I, pag. 9.

vant d'autres [1], en corrigea l'imperfection en insérant une huitieme corde à un ½ ton au-dessous de l'*ut*.

Philotime prenant une cithare montée à huit cordes : voilà, me dit-il, l'octacorde qui résulta de l'addition de la huitieme corde. Il est composé de deux tétracordes, mais disjoints, c'est-à-dire séparés l'un de l'autre, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*, *re*, *mi*. Dans le premier heptacorde, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si* bémol, *ut*, *re*, toutes les cordes homologues sonnoient la quarte, *mi la*, *fa si* bémol, *sol ut*, *la re*. Dans l'octacorde, elles font entendre la quinte, *mi si*, *fa ut*, *sol re*, *la mi* [2].

L'octave s'appelloit alors *harmonie*,

---

(1) Boeth. de Mus. lib. I, cap. 20.

(2) Nicom. ibid. pag. 14.

parcequ'elle renfermoit la quarte & la quinte, c'eſt-à-dire toutes les conſonnances [1]; & comme ces intervalles ſe rencontrent plus ſouvent dans l'octacorde, que dans les autres inſtruments, la lyre octacorde fut regardée, & l'eſt encore, comme le ſyſtême le plus parfait pour le genre diatonique; & de là vient que Pythagore [2], ſes Diſciples & les autres Philoſophes de nos jours [3], renferment la théorie de la muſique dans les bornes d'une octave ou de deux tétracordes.

Après d'autres tentatives pour augmenter le nombre des cordes [4], on

---

(1) Idem. pag. 17.

(2) Plut. dial. de Muſ. pag. 1145.

(3) Philol. ap. Nicom. pag. 17. Ariſtot. tom. 4, pag. 763. Probl. 19. Id. ap. Plut de Muſ. pag. 1139.

(4) Plut. in Agid. tom. 1, pag. 1466. Suid. in Ptol. &c.

ajouta un troiſieme tétracorde au-deſſous du premier [1], & l'on obtint l'endécacorde, composé de onze cordes [2], qui donnent cette ſuite de ſons, *si*, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *si*, *ut*, *re*, *mi*. D'autres Muſiciens commencent à diſpoſer ſur leur lyre quatre & même juſqu'à cinq tétracordes [a].

Philotime me montra enſuite des cithares, plus propres à exécuter certains chants, qu'à fournir le modele

---

(1) Nicom. lib. I, pag. 21.

(2) Plut. de Muſ. pag. 1136. Pauſan. lib. III, pag. 237. Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. 13, pag. 241.

(*a*) Ariſtoxene parle des 5 tétracordes qui formoient de ſon temps le grand ſyſtême des Grecs. Il m'a paru que du temps de Platon & d'Ariſtote ce ſyſtême étoit moins étendu. Mais comme Ariſtoxene étoit diſciple d'Ariſtote, j'ai cru pouvoir avancer que cette multiplicité de tétracordes commençoit à s'introduire du temps de ce dernier.

d'un ſyſtême. Tel étoit le Magadis dont Anacréon ſe ſervoit quelquefois [1]. Il étoit compoſé de 20 cordes qui ſe réduiſoient à 10, parceque chacune étoit accompagnée de ſon octave. Tel étoit encore l'Epigonium, inventé par Epigonus d'Ambracie, le premier qui pinça les cordes au lieu de les agiter avec l'archet [2], autant que je puis me le rappeller; ſes 40 cordes, réduites à 20 par la même raiſon, n'offroient qu'un triple heptacorde qu'on pouvoit approprier aux trois genres ou à trois modes différents.

Avez-vous évalué, lui dis-je, le nombre des tons & des demi-tons que la voix & les inſtruments peuvent par-

(1) Anacr. ap. Athen. lib. XIV, pag. 634.

(2) Poll. lib. IV, cap. 9, ſeg. 59. Athen. lib. IV, pag. 183.

courir, ſoit dans le grave, ſoit dans l'aigu? La voix, me dit-il, ne parcourt pour l'ordinaire que deux octaves & une quinte. Les inſtruments embraſſent une plus grande étendue [1]. Nous avons des flûtes qui vont au-delà de la troiſieme octave. En général les changements qu'éprouve chaque jour le ſyſtême de notre muſique, ne permettent pas de fixer le nombre des ſons dont elle fait uſage. Les deux cordes moyennes de chaque tétracorde, ſujettes à différents degrés de tenſion, font entendre, à ce que prétendent quelques-uns, ſuivant la différence des trois genres & de leurs eſpeces, les trois quarts, le tiers, le quart, & d'autres moindres ſous-diviſions du ton; ainſi

---

(1) Ariſtox. lib. I, pag. 20. Euclid. pag. 13.

dans chaque tétracorde, la deuxieme corde donne quatre eſpeces d'*ut* ou de *fa*, & la troiſieme ſix eſpeces de *re* ou de *ſol* [1]. Elles en donneroient une infinité, pour ainſi dire, ſi l'on avoit égard aux licences des Muſiciens, qui, pour varier leur harmonie, hauſſent ou baiſſent à leur gré les cordes mobiles de l'inſtrument, & en tirent des nuances de ſons que l'oreille ne peut apprécier [2].

DES MODES.

La diverſité des modes fait éclore de nouveaux ſons. Elevez ou baiſſez d'un ton ou d'un demi-ton les cordes d'une lyre, vous paſſez dans un autre mode. Les Nations qui, dans les ſiecles re-

(1) Ariſtox. lib. II, pag. 51.

(2) Ariſtox. lib. II, pag. 48 & 49.

culés, cultiverent la musique, ne s'accorderent point sur le ton fondamental du tétracorde, comme aujourd'hui encore des Peuples voisins partent d'une époque différente pour compter les jours de leurs mois [1]. Les Doriens exécutoient le même chant à un ton plus bas que les Phrygiens, & ces derniers, à un ton plus bas que les Lydiens : delà les dénominations des modes Dorien, Phrygien & Lydien. Dans le premier, la corde la plus basse du tétracorde est *mi*; dans le second, *fa* dieze; dans le troisieme, *sol* dieze. D'autres modes ont été dans la suite ajoutés aux premiers : tous ont plus d'une fois varié, quant à la forme [2]. Nous en

---

(1) Aristox. lib. II, pag. 37.

(2) Idem. lib. I, pag. 23.

voyons paroître de nouveaux [1] à meſure que le ſyſtême s'étend, ou que la muſique éprouve des viciſſitudes; & comme dans un temps de révolution, il eſt difficile de conſerver ſon rang, les Muſiciens cherchent à rapprocher d'un quart de ton les modes Phrygien & Lydien, ſéparés de tout temps l'un de l'autre par l'intervalle d'un ton [2]. Des queſtions interminables s'élevent ſans ceſſe ſur la poſition, l'ordre & le nombre des autres modes. J'écarte des détails dont je n'adoucirois pas l'ennui en le partageant avec vous; l'opinion qui commence à prévaloir admet treize modes [3] à un demi-ton de diſtance l'un

---

(1) Plut. de Muſ. pag. 1136.

(2) Ariſtox. lib. II, pag. 37.

(3) Idem. ap. Euclid. pag. 19. Ariſtid. Quintil. lib. I, pag. 22.

de l'autre, rangés dans cet ordre, en commençant par l'Hypodorien qui est le plus grave:

Hypodorien, ... *si.*
Hypophrygien grave, . *ut.*
Hypophrygien aigu, . . *ut* dieze.
Hypolydien grave, . . . *re.*
Hypolydien aigu, . . . *re* dieze.
Dorien, ... *mi.*
Ionien, ... *fa.*
Phrygien, ... *fa* dieze.
Eolien ou Lydien grave, *sol.*
Lydien aigu, ... *sol* dieze.
Mixolydien grave, . . . *la.*
Mixolydien aigu, . . . *la* dieze.
Hypermixolydien, . . . *si.*

Tous ces modes ont un caractere particulier. Ils le reçoivent moins du ton principal que de l'espece de poésie

& de mesure, des modulations & des traits de chant qui leur sont affectés, & qui les distinguent aussi essentiellement que la différence des proportions & des ornements distingue les ordres d'architecture.

La voix peut passer d'un mode ou d'un genre à l'autre; mais ces transitions ne pouvant se faire sur les instruments, qui ne sont percés ou montés que pour certains genres ou certains modes, les Musiciens emploient deux moyens. Quelquefois ils ont sous la main plusieurs flûtes ou plusieurs cithares, pour les substituer adroitement l'une à l'autre [1]. Plus souvent ils tendent sur une lyre [2] toutes les cordes

(1) Aristid. Quintil. de Mus. lib. II, pag. 91.
(2) Plat. de Rep. lib. III, pag. 399.

qu'exige la diverſité des genres & des modes [a]. Il n'y a pas même long-temps qu'un Muſicien plaça ſur les trois faces d'un trépied mobile, trois lyres montées, l'une ſur le mode Dorien, la ſeconde ſur le Phrygien, la troiſieme ſur le Lydien. A la plus légere impulſion, le trépied tournoit ſur ſon axe, & procuroit à l'Artiſte la facilité de parcourir les trois modes ſans interruption. Cet inſtrument, qu'on avoit admiré, tomba dans l'oubli après la mort de l'Inventeur [1].

MANIERE DE SOLFIER.

Les tétracordes ſont déſignés par des noms relatifs à leur poſition dans

(a) Platon dit qu'en banniſſant la plûpart des modes, la lyre aura moins de cordes. On multiplioit donc les cordes ſuivant le nombre des modes.

(1) Athen. lib. XIV, pag. 637.

l'échelle muſicale, & les cordes par des noms relatifs à leur poſition dans chaque tétracorde. La plus grave de toutes, le *si*, s'appelle l'*hypate*, ou la principale; celle qui la ſuit en montant, la *parhypate*, ou la voiſine de la principale.

Je vous interromps, lui dis-je, pour vous demander ſi vous n'avez pas des mots plus courts pour chanter un air dénué de paroles. Quatre voyelles, répondit-il, l'*é* bref, l'*a*, l'*è* grave, l'*ô* long, précédées de la conſonne *t*, expriment les quatre ſons de chaque tétracorde [1], excepté que l'on retranche le premier de ces monoſyllabes, lorſqu'on rencontre un ſon commun à deux tétracordes. Je m'explique : ſi

---

(1) Ariſtid. Quintil. lib. II, pag. 94.

je veux ſolfier cette ſérie de ſons donnés par les deux premiers tétracordes, *si*, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, je dirai *té*, *ta*, *tè*, *tô*, *ta*, *tè*, *tô*, & ainſi de ſuite.

DES NOTES.

J'ai vu quelquefois, repris-je, de la muſique écrite ; je n'y démêlois que des lettres tracées horiſontalement ſur une même ligne, correſpondantes aux ſyllabes des mots placés au-deſſous, les unes entieres ou mutilées, les autres poſées en différents ſens. Il nous falloit des notes, répliqua-t-il, nous avons choiſi les lettres ; il nous en falloit beaucoup à cauſe de la diverſité des modes, nous avons donné aux lettres des poſitions ou des configurations différentes. Cette maniere de no-

ter eſt ſimple mais défectueuſe. On a négligé d'approprier une lettre à chaque ſon de la voix, à chaque corde de la lyre. Il arrive de là que le même caractere étant commun à des cordes qui appartiennent à divers tétracordes, ne ſauroit ſpécifier leurs différents degrés d'élévation, & que les notes du genre diatonique ſont les mêmes que celles du chromatique & de l'enharmonique [1]. On les multipliera ſans doute un jour, mais il en faudra une ſi grande quantité [2], que la mémoire des Commençants en ſera peut-être ſurchargée [a].

---

(1) Ariſtox. lib. II, pag. 40.

(2) Alyp. Introd. pag. 3. Gaudent. pag. 25. Bacch. pag. 3. Ariſt. Quint. pag. 26.

(a) M. Burette (Mém. de l'Acad. tom. 5, pag. 182.) prétend que les Anciens avoient 1620 notes, tant

En diſant ces mots, Philotime traçoit ſur des tablettes un air que je ſavois par cœur. Après l'avoir examiné,

---

pour la tablature des voix que pour celle des inſtruments. Il ajoute qu'après quelques années, on pouvoit à peine chanter ou ſolfier ſur tous les tons & dans tous les genres, en s'accompagnant des ſons de la lyre. M. Rouſſeau (Dict. de Muſ. à l'art. *notes*) & M. Duclos (Mém. de l'Acad. tom. 21, pag. 202) ont dit la même choſe d'après M. Burette.

Ce dernier n'a pas donné ſon calcul; mais on voit comment il a opéré. Il part du temps où la muſique avoit 15 modes. Dans chaque mode chacune des 18 cordes de la lyre étoit affectée de deux notes, l'une pour la voix, l'autre pour l'inſtrument, ce qui faiſoit pour chaque mode 36 notes. Or il y avoit 15 modes. Il faut donc multiplier 36 par 15, & l'on a 540. Chaque mode, ſuivant qu'il étoit exécuté dans l'un des trois genres, avoit des notes différentes. Il faut donc multiplier encore 540 par 3, ce qui donne en effet 1620.

M. Burette ne s'eſt pas rappellé que dans une lyre de 18 cordes, 8 de ces cordes étoient ſtables,

je lui fis obſerver que les ſignes mis ſous mes yeux pourroient ſuffire en effet pour diriger ma voix, mais qu'ils

---

& par conſéquent affectées des mêmes ſignes ſur quelque genre qu'on voulût monter la lyre.

Il m'a paru que toutes les notes employées dans les trois genres de chaque mode, ſe montoient au nombre de 33 pour les voix, & autant pour les inſtruments, en tout *66*. Multiplions à préſent le nombre des notes par celui des modes, c'eſt-à-dire *66* par 15; au lieu de 1620 notes que ſuppoſoit M. Burette, nous n'en n'aurons que 990, dont 495 pour les voix & autant pour les inſtruments.

Malgré cette réduction, on ſera d'abord effrayé de cette quantité de ſignes autrefois employés dans la muſique; & l'on ne ſe ſouviendra pas que nous en avons un très grand nombre nous-mêmes, puiſque nos *clefs*, nos *dieꝫes* & nos *bémols* changent la valeur d'une note poſée ſur chaque ligne & dans chaque intervalle. Les Grecs en avoient plus que nous. Leur tablature exigeoit donc un peu plus d'étude que la nôtre. Mais je ſuis bien éloigné de croire avec M. Burette qu'il fallût des années entieres pour s'y familiariſer.

n'en

n'en régloient pas les mouvements. Ils ſont déterminés, répondit-il, par les ſyllabes longues & breves dont les mots ſont composés, par le rythme qui conſtitue une des plus eſſentielles parties de la muſique & de la poéſie.

DU RYTHME.

Le rythme en général eſt un mouvement ſucceſſif & ſoumis à certaines proportions [1]. Vous le diſtinguez dans le vol d'un oiſeau, dans les pulſations des arteres, dans les pas d'un danſeur, dans les périodes d'un diſcours. En poéſie, c'eſt la durée relative des inſtants que l'on emploie à prononcer les ſyllabes d'un vers ; en muſique, la durée relative des ſons qui entrent dans la compoſition d'un chant.

(1) Mém. de l'Acad. des B. L. tom. 5, pag. 152.

Dans l'origine de la muſique, ſon rythme ſe modela exactement ſur celui de la poéſie. Vous ſavez que dans notre Langue, toute ſyllabe eſt breve ou longue. Il faut un inſtant pour prononcer une breve, deux pour une longue; de la réunion de pluſieurs ſyllabes longues & breves ſe forme le pied; & de la réunion de pluſieurs pieds, la meſure du vers : chaque pied a un mouvement, un rythme, diviſé en deux temps, l'un pour le frappé, l'autre pour le levé.

Homere & les Poètes ſes contemporains employoient communément le vers héroïque, dont ſix pieds meſurent l'étendue & contiennent chacun deux longues, ou une longue ſuivie de deux breves. Ainſi quatre inſtants ſyllabiques conſtituent la durée du pied, &

vingt-quatre de ces inſtants, la durée du vers.

On s'étoit dès-lors apperçu qu'un mouvement trop uniforme régloit la marche de cette eſpece de vers ; que pluſieurs mots expreſſifs & ſonores en étoient bannis, parcequ'ils ne pouvoient s'aſſujettir à ſon rythme ; que d'autres, pour y figurer, avoient beſoin de s'appuyer ſur un mot voiſin. On eſſaya, en conſéquence, d'introduire quelques nouveaux rythmes dans la poéſie [1]. Le nombre en a depuis conſidérablement augmenté par les ſoins d'Archiloque, d'Alcée, de Sappho & de pluſieurs autres Poètes. On les claſſe aujourd'hui ſous trois genres principaux.

(1) Ariſt. de Poet. tom. 2, pag. 654.

Dans le premier, le levé eſt égal au frappé ; c'eſt la meſure à deux temps égaux. Dans le ſecond, la durée du levé eſt double de celle du frappé ; c'eſt la meſure à deux temps inégaux, ou à trois temps égaux. Dans le troiſieme, le levé eſt à l'égard du frappé comme 3 eſt à 2 ; c'eſt-à-dire qu'en ſuppoſant les notes égales, il en falloit 3 pour un temps, & 2 pour l'autre. On connoît un quatrieme genre où le rapport des temps eſt comme 3 à 4 ; mais on en fait rarement uſage.

Outre cette différence dans les genres, il en réſulte une plus grande encore, tirée du nombre des ſyllabes affectées à chaque temps d'un rythme. Ainſi dans le premier genre, le levé & le frappé peuvent chacun être compoſés d'un inſtant ſyllabique, ou d'une ſyl-

labe breve ; mais ils peuvent l'être aussi de 2, de 4, de 6, & même de 8 instants syllabiques ; ce qui donne quelquefois pour la mesure entiere une combinaison de syllabes longues & breves, qui équivaut à 16 instants syllabiques. Dans le second genre, cette combinaison peut être de 18 de ces instants : enfin, dans le troisieme, un des temps peut recevoir depuis 3 breves jusqu'à 15, & l'autre depuis 1 breve jusqu'à 10, ou leurs équivalents ; de maniere que la mesure entiere comprenant 25 instants syllabiques, excede d'un de ces instants la portée du vers épique, & peut embrasser jusqu'à 18 syllabes longues ou breves.

Si à la variété que jette dans le rythme ce courant plus ou moins rapide d'instants syllabiques, vous joignez

celle qui provient du mélange & de l'entrelacement des rythmes, & celle qui naît du goût du Musicien, lorsque selon le caractere des passions qu'il veut exprimer, il presse ou ralentit la mesure, sans néanmoins en altérer les proportions, vous en conclurez que dans un concert notre oreille doit être sans cesse agitée par des mouvements subits qui la réveillent & l'étonnent.

Des lignes placées à la tête d'une piece de musique en indiquent le rythme; & le Coryphée, du lieu le plus élevé de l'orchestre, l'annonce aux Musiciens & aux Danseurs attentifs à ses gestes [1]. J'ai observé, lui dis-je, que les Maîtres des chœurs battent la mesure tantôt avec la main, tantôt avec le

(1) Aristot. tom. 2. Problem. pag. 770.

pied [1]. J'en ai vu même dont la chausſure étoit armée de fer; & je vous avoue que ces percuſſions bruyantes troubloient mon attention & mon plaiſir. Philotime ſourit & continua.

Platon compare la poéſie dépouillée du chant, à un viſage qui perd ſa beauté en perdant la fleur de la jeuneſſe [2]. Je comparerois le chant dénué du rythme à des traits réguliers, mais ſans ame & ſans expreſſion. C'eſt ſurtout par ce moyen, que la muſique excite les émotions qu'elle nous fait éprouver. Ici le Muſicien n'a, pour ainſi dire, que le mérite du choix; tous les rythmes ont des propriétés inhérentes & diſtinctes. Que la trompette

(1) Mém. de l'Acad. des B. L. tom. 5, pag. 160.
(2) Plat. de Rep. lib. X, pag. 600.

frappe à coups redoublés un rythme vif, impétueux, vous croirez entendre les cris des combattants, & ceux des vainqueurs; vous vous rappellerez nos chants belliqueux & nos danſes guerrieres. Que pluſieurs voix, dans une modulation ſimple, tranſmettent à votre oreille des ſons qui ſe ſuccédent avec lenteur, vous entrerez dans le recueillement : ſi leurs chants contiennent les louanges des Dieux, vous vous ſentirez diſpoſé au reſpect qu'inſpire leur préſence; & c'eſt ce qu'opere le rythme qui, dans nos cérémonies religieuſes, dirige les hymnes & les danſes.

Le caractere des rythmes eſt déterminé au point que la tranſpoſition d'une ſyllabe ſuffit pour le changer. Nous admettons ſouvent dans la verſification deux pieds, l'*iambe* & le *trochée*,

également composés d'une longue & d'une breve, avec cette différence que l'*iambe* commence par une breve, & le *trochée* par une longue. Celui-ci convient à la pesanteur d'une danse rustique, l'autre à la chaleur d'un dialogue animé [1]. Comme à chaque pas l'*iambe* semble redoubler d'ardeur, & le *trochée* perdre de la sienne, c'est avec le premier que les Auteurs satyriques poursuivent leurs ennemis, avec le second que les Dramatiques font quelquefois mouvoir les chœurs des vieillards sur la scene [2].

Il n'est point de mouvements dans la nature & dans nos passions, qui ne retrouvent dans les diverses especes de

---

(1) Aristot. de Poet. cap. 4. Id. de Rhetor. lib. III, cap. 8.

(2) Aritoph. Acharn. v. 203. Schol. ibid.

rythmes, des mouvements qui leur correspondent & qui deviennent leur image [1]. Ces rapports sont tellement fixés, qu'un chant perd tous ses agréments dès que sa marche est confuse, & que notre ame ne reçoit pas aux termes convenus la succession périodique des sensations qu'elle attend. Aussi les Entrepreneurs de nos spectacles & de nos fêtes, ne cessent-ils d'exercer les Acteurs auxquels ils confient le soin de leur gloire. Je suis même persuadé que la musique doit une grande partie de ses succès à la beauté de l'exécution, & sur-tout à l'attention scrupuleuse avec laquelle les chœurs [2] s'assujettissent au mouvement qu'on leur imprime.

---

(1) Aristot. de Rep. lib. VIII, pag. 455.

(2) Aristot. Probl. 22, tom. 2, pag. 765.

Mais, ajouta Philotime, il eſt temps de finir cet entretien ; nous le reprendrons demain, ſi vous le jugez à propos : je paſſerai chez vous avant que de me rendre chez Apollodore.



SECOND ENTRETIEN.

SUR LA PARTIE MORALE DE LA MUSIQUE.

Le lendemain je me levai au moment où les habitants de la campagne apportent des provisions au marché, & se répandent dans les rues en chantant de vieilles chansons [1]. Je les écoutois avec un plaisir qu'augmentoit encore le spectacle de la nature. Le ciel étoit pur & serein; une fraîcheur délicieuse pénétroit mes sens; j'admirois les apprêts éclatants de la naissance du jour, & j'étois bien loin de m'appercevoir que Philotime fût auprès de moi. Je vous ai surpris, me dit-il, dans une espece de ravissement. Je ne cesse de l'éprou-

(1) Aristoph. Eccles. v. 278.

ver, lui répondis-je, depuis que je ſuis en Grece : l'extrême pureté de l'air qu'on y reſpire, & les vives couleurs dont les objets s'y parent à mes yeux, ſemblent ouvrir mon ame à de nouvelles ſenſations. Nous prîmes de là occaſion de parler de l'influence du climat [1]. Philotime attribuoit à cette cauſe l'étonnante ſenſibilité des Grecs, ſenſibilité, diſoit-il, qui eſt pour eux une ſource intariſſable de plaiſirs & d'erreurs, & qui ſemble augmenter de jour en jour. Je croyois au contraire, repris-je, qu'elle commençoit à s'affoiblir. Si je me trompe, dites-moi donc pourquoi la muſique n'opére plus les mêmes prodiges qu'autrefois.

---

(1) Hippocr. de Aer. cap. 55, &c. Plat. in Tim. tom. 3, pag. 24.

C'eſt, répondit-il, qu'elle étoit autrefois plus groſſiere; c'eſt que les nations étoient encore dans l'enfance. Si à des hommes dont la joie n'éclateroit que par des cris tumultueux, une voix accompagnée de quelque inſtrument faiſoit entendre une mélodie très ſimple, mais aſſujettie à certaines regles, vous les verriez bientôt, tranſportés de joie, exprimer leur admiration par les plus fortes hyperboles : voilà ce qu'éprouverent les peuples de la Grece avant la guerre de Troye. Amphion animoit par ſes chants les ouvriers qui conſtruiſoient la fortereſſe de Thebes, comme on l'a pratiqué depuis lorſqu'on a refait les murs de Meſſene [1]; on publia que les murs de Thebes s'étoient élevés

(1) Pauſan. lib. 4, cap. 27.

aux sons de sa lyre. Orphée tiroit de la sienne un petit nombre de sons agréables ; on dit que les tigres déposoient leur fureur à ses pieds.

Je ne remonte pas à ces siecles reculés, repris-je ; mais je vous cite les Lacédémoniens divisés entre eux, & tout à coup réunis par les accords harmonieux de Terpandre [1] ; les Athéniens entraînés par les chants de Solon dans l'isle de Salamine , au mépris d'un décret qui condamnoit l'Orateur assez hardi pour proposer la conquête de cette isle [2] ; les mœurs des Arcadiens adoucies par la musique [3], & je

(1) Plut. de Musf. tom. 2, pag. 1146. Diod. Sicul. fragm. tom. 2. pag. 639, edit. Wessel.

(2) Plut. in Solon. tom. 1, pag. 82.

(3) Polyb. lib. IV, pag. 289. Athen. lib. XIV, pag. 626.

ne ſais combien d'autres faits qui n'auront point échappé à vos recherches.

Je les connois aſſez, me dit-il, pour vous aſſurer que le merveilleux diſparoît dès qu'on les diſcute [1]. Terpandre & Solon dûrent leurs ſuccès plutôt à la poéſie qu'à la muſique, & peut-être encore moins à la poéſie qu'à des circonſtances particulieres. Il falloit bien que les Lacédémoniens euſſent commencé à ſe laſſer de leurs diviſions, puiſqu'ils conſentirent à écouter Terpandre. Quant à la révocation du décret obtenu par Solon, elle n'étonnera jamais ceux qui connoiſſent la légéreté des Athéniens.

L'exemple des Arcadiens eſt plus frappant. Ces peuples avoient con-

(1) Mém. de l'Acad. des B. L. tom. 5, pag. 133

tracté

tracté dans un climat rigoureux & dans des travaux pénibles, une férocité qui les rendoit malheureux. Leurs premiers Législateurs s'apperçurent de l'impreſſion que le chant faiſoit ſur leurs ames. Ils les jugerent ſuſceptibles du bonheur, puiſqu'ils étoient ſenſibles. Les enfants apprirent à célébrer les Dieux & les Héros du pays. On établit des fêtes, des ſacrifices publics, des pompes ſolemnelles, des danſes de jeunes garçons & de jeunes filles. Ces inſtitutions, qui ſubſiſtent encore, rapprocherent inſenſiblement ces hommes agreſtes. Ils devinrent doux, humains, bienfaiſants. Mais combien de cauſes contribuerent à cette révolution? la poéſie, le chant, la danſe, des aſſemblées, des fêtes, des jeux, tous les moyens enfin qui,

en les attirant par l'attrait du plaiſir, pouvoient leur inſpirer le goût des arts & l'eſprit de ſociété.

On dut s'attendre à des effets à peu près ſemblables, tant que la muſique, étroitement unie à la poéſie, grave & décente comme elle, fut deſtinée à conſerver l'intégrité des mœurs. Mais depuis qu'elle a fait de ſi grands progrès, elle a perdu l'auguſte privilege d'inſtruire les hommes & de les rendre meilleurs. J'ai entendu plus d'une fois ces plaintes, lui dis-je, je les ai vu plus ſouvent traiter de chimériques. Les uns gémiſſent ſur la corruption de la muſique, les autres ſe félicitent de ſa perfection. Vous avez encore des partiſans de l'ancienne; vous en avez un plus grand nombre de la nouvelle. Autrefois les Légiſlateurs regardoient

la musique comme une partie essentielle de l'éducation [1] : les Philosophes ne la regardent presque plus aujourd'hui que comme un amusement honnête [2]. Comment se fait-il qu'un art qui a tant de pouvoir sur nos ames, devienne moins utile en devenant plus agréable ?

Vous le comprendrez peut-être, répondit-il, si vous comparez l'ancienne musique avec celle qui s'est introduite presque de nos jours. Simple dans son origine, plus riche & plus variée dans la suite, elle anima successivement les vers d'Hésiode, d'Homere, d'Archiloque, de Terpandre, de Simonide & de Pindare. Inséparable de la poésie,

(1) Tim Locr. ap. Plat. tom. 3, pag. 104.
(2) Aristot. de Rep. lib. VIII, cap. 3.

elle en empruntoit les charmes, ou plutôt elle lui prêtoit les ſiens. Car toute ſon ambition étoit d'embellir ſa compagne.

Il n'y a qu'une expreſſion pour rendre dans toute ſa force une image ou un ſentiment. Elle excite en nous des émotions d'autant plus vives, qu'elle fait ſeule retentir dans nos cœurs la voix de la Nature. D'où vient que les malheureux trouvent avec tant de facilité le ſecret d'attendrir & de déchirer nos ames? c'eſt que leurs accents & leurs cris ſont le mot propre de la douleur. Dans la muſique vocale, l'expreſſion unique eſt l'eſpece d'intonation qui convient à chaque parole, à chaque vers [1]. Or les anciens Poètes,

(1) Tartin. Tratt. di Muſ. pag. 141.

qui étoient tout à la fois musiciens, philosophes, législateurs, obligés de distribuer eux-mêmes dans leurs vers la modulation dont ces vers étoient susceptibles, ne perdirent jamais de vue ce principe. Les paroles, la modulation, le rythme, ces trois puissants agents dont la musique se sert pour imiter [1], confiés à la même main, dirigeoient leurs efforts de maniere que tout concouroit également à l'unité de l'expression.

Ils connurent de bonne heure les genres diatonique, chromatique, enharmonique; & après avoir démêlé leur caractere, ils assignerent à chaque genre l'espece de poésie qui lui étoit

(1) Plat. de Rep. lib. III, tom. 2, pag. 398. Aristot. de Poet. cap. 1, tom. 2, pag. 652. Arist. Quintil. lib. I, pag. 6.

la mieux aſſortie[1]. Ils employerent nos trois principaux modes, & les appliquerent par préférence aux trois eſpeces de ſujets qu'ils étoient preſque toujours obligés de traiter. Il falloit animer au combat une nation guerriere, ou l'entretenir de ſes exploits; l'harmonie Dorienne prêtoit ſa force & ſa majeſté[2]. Il falloit, pour l'inſtruire dans la ſcience du malheur, mettre ſous ſes yeux de grands exemples d'infortune; les élégies, les complaintes emprunterent les tons perçants & pathétiques de l'harmonie Lydienne[3]. Il falloit enfin la remplir de reſpect & de recon-

(1) Plut de Muſ. pag. 1142. Mém. de l'Acad. des Belles Lett. tom. 15, pag. 372.

(2) Plat. de Rep. lib. III, pag. 399. Plut. de Muſ. pag. 1136 & 1137.

(3) Plut. de Muſ. pag. 1136.

noiſſance envers les Dieux ; la Phrygienne [a] fut deſtinée aux cantiques ſacrés [1].

La plûpart de ces cantiques, appellés *nomes*, c'eſt-à-dire loix ou modeles [2], étoient diviſés en pluſieurs parties, &

(*a*) On ne s'accorde pas ſur le caractere de l'harmonie Phrygienne. Suivant Platon, plus tranquille que la Dorienne, elle inſpiroit la modération & convenoit à un homme qui invoque les Dieux. (de Rep lib. III.) Suivant Ariſtote, elle étoit turbulente & propre à l'enthouſiaſme. (de Rep. lib. VIII, pag. 459.) Il cite (pag. 455) les airs d'Olympe, qui rempliſſoient l'ame d'une fureur divine. Cependant Olympe avoit compoſé ſur ce mode un nome pour la ſage Minerve. (Plut. de Muſ. pag. 1142.) Hyagnis, plus ancien qu'Olympe, auteur de pluſieurs hymnes ſacrés, avoit employé l'harmonie Phrygienne. (Chron. de Paros. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. tom. 10, pag 257.)

(1) Plat. de Rep. ibid. Chron. de Paros.

(2) Poll. lib. IV, cap. 9, ſect. 66. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. tom. 10, pag. 218.

renfermoient une action. Comme on devoit y reconnoître le caractere immuable de la Divinité particuliere qui en recevoit l'hommage, on leur avoit prescrit des regles dont on ne s'écartoit presque jamais [1].

La modulation rigoureusement asservie aux paroles, étoit soutenue par l'espece d'instrument qui leur convenoit le mieux. Cet instrument faisoit entendre le même son que la voix [2]; & lorsque la danse accompagnoit le chant, elle peignoit fidellement aux yeux le sentiment ou l'image qu'il transmettoit à l'oreille.

La lyre n'avoit qu'un petit nombre

(1) Plut. de Musf. pag. 1133. Plat. de Leg. lib. III, pag. 700.

(2) Id. pag. 1141.

de ſons, & le chant que très peu de variétés. La ſimplicité des moyens employés par la muſique, aſſuroit le triomphe de la poéſie, & la poéſie plus philoſophique & plus inſtructive que l'hiſtoire, parcequ'elle choiſit de plus beaux modeles [1], traçoit de grands caracteres, & donnoit de grandes leçons de courage, de prudence & d'honneur. Philotime s'interrompit en cet endroit, pour me faire entendre quelques morceaux de cette ancienne muſique, & ſur-tout des airs d'un Poète nommé Olympe, qui vivoit il y a environ neuf ſiecles: ils ne roulent que ſur un petit nombre de cordes [2], ajouta-t-il, & cependant ils font en quelque façon le déſeſpoir de nos compoſiteurs modernes [a].

(1) Ariſtot. de Poet. cap. 9. Batt. ibid. pag. 248.
(2) Plut. de Muſ. pag. 1137.
(a) Plutarque dit que les Muſiciens de ſon temps

L'art fit des progrès, il acquit plus de modes & de rythmes. La lyre s'enrichit de cordes. Mais pendant longtemps les Poètes, ou rejetterent ces nouveautés, ou n'en userent que sobrement, toujours attachés à leurs anciens principes, & sur-tout extrêmement attentifs à ne pas s'écarter de la décence & de la dignité [1] qui caractérisoient la musique.

De ces deux qualités si essentielles aux beaux arts, quand ils ne bornent

---

feroient de vains efforts pour imiter la maniere d'Olympe. Le célebre Tartini s'exprime dans les mêmes termes, lorsqu'il parle des anciens chants d'Eglise : *bisogna*, dit-il, *confessar certamente esservene qualcheduna* (*Cantilena*) *talmente piena di gravità, maestà, e dolcezza congiunta a somma semplicità musicale, che noi Moderni duraremmo fatica molta per produrne di eguali*. Tartin. Trattat. di Mus. pag. 144.

(1) Plut. de Mus. pag. 1140. Athen. lib. XIV, pag. 631.

pas leurs effets aux plaiſirs des ſens, la premiere tient à l'ordre, la ſeconde à la beauté. C'eſt la décence ou convenance qui établit une juſte proportion entre le ſtyle & le ſujet qu'on traite, qui fait que chaque objet, chaque idée, chaque paſſion a ſa couleur, ſon ton, ſon mouvement[1], qui en conſéquence rejette cômme des défauts les beautés déplacées, & ne permet jamais que des ornements diſtribués au haſard nuiſent à l'intérêt principal. Comme la dignité tient à l'élévation des idées & des ſentiments, le Poète qui en porte l'empreinte dans ſon ame, ne s'abandonne pas à des imitations ſerviles[2]. Ses conceptions ſont hautes, & ſon langage

---

(1) Dionyſ. Halicar. de Struct. orat. ſect. 20, edit. Upton.

(2) Plat. de Rep. lib. III, pag. 395, &c.

eſt celui d'un médiateur qui doit parler aux Dieux & inſtruire les hommes [1].

Telle étoit la double fonction dont les premiers Poètes furent ſi jaloux de s'acquitter. Leurs hymnes inſpiroient la piété, leurs poëmes le deſir de la gloire, leurs élégies la fermeté dans les revers. Des chants faciles, nobles, expreſſifs, fixoient aiſément dans la mémoire les exemples avec les préceptes; & la jeuneſſe, accoutumée de bonne heure à répéter ces chants, y puiſoit avec plaiſir l'amour du devoir, & l'idée de la vraie beauté.

Il me ſemble, dis-je alors à Philotime, qu'une muſique ſi ſévere n'étoit guere propre à exciter les paſſions. Vous penſez donc, reprit-il en ſou-

---

(1) Plut. pag. 1140.

riant, que les passions des Grecs n'étoient pas assez actives. La nation étoit fiere & sensible; en lui donnant de trop fortes émotions, on risquoit de pousser trop loin ses vices & ses vertus. Ce fut aussi une vue profonde dans ses Législateurs, d'avoir fait servir la musique à modérer son ardeur dans le sein des plaisirs, ou sur le chemin de la victoire. Pourquoi dès les siecles les plus reculés admit-on dans les repas l'usage de chanter les Dieux & les Héros, si ce n'est pour prévenir les excès du vin [1], alors d'autant plus funestes, que les ames étoient plus portées à la violence? Pourquoi les Généraux de Lacédémone jettent-ils parmi les soldats un certain

(1) Plut. de Mus. pag. 1146. Athen. lib. XIV, pag. 627.

nombre de Joueurs de flûte, & les font-ils marcher à l'ennemi au son de cet instrument, plutôt qu'au bruit éclatant de la trompette? n'est-ce pas pour suspendre le courage impétueux des jeunes Spartiates, & les obliger à garder leurs rangs [1] ?

Ne soyez donc point étonné qu'avant même l'établissement de la philosophie, les Etats les mieux policés aient veillé avec tant de soin à l'immutabilité de la saine musique [2], & que depuis, les hommes les plus sages, convaincus de la nécessité de calmer, plutôt que d'exciter nos passions, aient reconnu que la musique dirigée par la philoso-

---

(1) Thucyd. lib. V, sect. 70. Aul. Gell. lib. I, cap. 11. Aristot. ap. eumd. ibid. Plut. de irâ, tom. 2, pag. 458. Polyb. lib. IV, pag. 289.

(2) Plut. de Mus. pag. 1146.

phie, eſt un des beaux préſents du Ciel, une des plus belles inſtitutions des hommes [1].

Elle ne ſert aujourd'hui qu'à nos plaiſirs. Vous avez pu entrevoir que ſur la fin de ſon regne, elle étoit menacée d'une corruption prochaine, puiſqu'elle acquéroit de nouvelles richeſſes. Polymneſte, tendant ou relâchant à ſon gré les cordes de la lyre, avoit introduit des accords inconnus juſqu'à lui [2]. Quelques Muſiciens s'étoient exercés à compoſer pour la flûte des airs dénués de paroles [3]; bientôt après on vit dans les

(1) Tim. Locr. ap. Plat. tom. 3, pag. 104. Plat. de Rep. lib. III, pag. 410. Diotogen. ap. Stob. pag. 251.

(2) Plut. de Muſ. pag. 1141. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. tom. 15, pag. 318.

(3) Plut. ibid. pag. 1134 & 1141.

jeux Pythiques des combats où l'on n'entendoit que le son de ces instruments [1] : enfin les Poètes, & sur-tout les Auteurs de cette poésie hardie & turbulente, connue sous le nom de Dithyrambique, tourmentoient à la fois la Langue, la mélodie & le rythme, pour les plier à leur fol enthousiasme [2]. Cependant l'ancien goût prédominoit encore. Pindare, Pratinas, Lamprus, d'autres Lyriques célébres, le soutinrent dans sa décadence [3]. Le premier fleurissoit lors de l'expédition de Xerxès, il y a 120 ans environ. Il vécut assez de temps pour être le témoin

(1) Pausan. lib. X, pag. 813. Mém. de l'Acad. tom. 32, pag. 444.

(2) Plat. de Leg. lib. III, tom. 2, pag. 700. Schol. Aristoph in nub. v. 332.

(3) Plut. ibid. pag. 1143.

de

de la révolution préparée par les innovations de ses prédécesseurs, favorisée par l'esprit d'indépendance que nous avoient inspiré nos victoires sur les Perses. Ce qui l'accéléra le plus, ce fut la passion effrénée que l'on prit tout à coup pour la musique instrumentale & pour la poésie dithyrambique. La premiere nous apprit à nous passer des paroles, la seconde à les étouffer sous des ornements étrangers.

La musique, jusqu'alors soumise à la poésie[1], en secoua le joug avec l'audace d'un esclave révolté; les Musiciens ne songerent plus qu'à se signaler par des découvertes. Plus ils multiplioient les procédés de l'art, plus ils s'écartoient de la nature[2]. La lyre & la cithare firent

(1) Prat. ap Athen. lib. XIV, pag. 617.
(2) Tartin. Tratt. di Mus. pag. 148.

entendre un plus grand nombre de sons. On confondit les propriétés des genres, des modes, des voix & des instruments. Les chants, assignés auparavant aux diverses especes de poésie, furent appliqués sans choix à chacune en particulier [1]. On vit éclore des accords inconnus, des modulations inusitées, des inflexions de voix souvent dépourvues d'harmonie [2]. La loi fondamentale & précieuse du rythme fut ouvertement violée, & la même syllabe fut affectée de plusieurs sons [3]; bizarrerie qui devroit être aussi révoltante dans la musique, qu'elle le seroit dans la déclamation.

(1) Plat. de Leg. lib. III, pag. 700.

(2) Pherecr. ap. Plut. de Mus. pag. 1141.

(3) Aristoph. in Ran. v. 1349, 1390. Schol. ibid.

A l'aſpect de tant de changements rapides, Anaxilas diſoit, il n'y a pas long-temps, dans une de ſes Comédies, que la muſique, ainſi que la Libye, produiſoit tous les ans quelque nouveau monſtre [1].

Les principaux auteurs de ces innovations ont vécu dans le ſiecle dernier, ou vivent encore parmi nous; comme s'il étoit de la deſtinée de la muſique de perdre ſon influence ſur les mœurs, dans le temps où l'on parle le plus de philoſophie & de morale. Pluſieurs d'entre eux avoient beaucoup d'eſprit, & de grands talents [2]. Je nommerai Mélanippide, Cineſias, Phrynis [3], Polyi-

(1) Athen. lib XIV, pag. 623.

(2) Plat. de Leg. lib. III, pag. 700.

(3) Pherecr. ap. Plut. de Muſ. pag. 1141.

dès [1] si célebre par sa Tragédie d'Iphigénie, Timothée de Milet, qui s'est exercé dans tous les genres de poésie & qui jouit encore de sa gloire dans un âge très avancé. C'est celui de tous qui a le plus outragé l'ancienne musique. La crainte de passer pour novateur l'avoit d'abord arrêté [2] ; il mêla dans ses premieres compositions de vieux airs, pour tromper la vigïlance des Magistrats, & ne pas trop choquer le goût qui régnoit alors ; mais bientôt, enhardi par le succès, il ne garda plus de mesure.

Outre la licence dont je viens de parler, des Musiciens inquiets veulent arracher de nouveaux sons au tétra-

---

(1) Arist. de Poet. cap. 16, tom. 2, pag. 664.

(2) Plut. de Mus. tom. 2, pag. 1132.

corde. Les uns s'efforcent d'insérer dans le chant une suite de quarts de ton [1], ils fatiguent les cordes, redoublent les coups d'archet, approchent l'oreille pour surprendre au passage une nuance de son qu'ils regardent comme le plus petit intervalle commensurable [2]. La même expérience en raffermit d'autres dans une opinion diamétralement opposée. On se partage sur la nature du son [3], sur les accords dont il faut faire usage [4], sur les formes introduites dans le chant, sur les talents & les ouvrages de chaque chef de parti. Epigonus, Erastoclès [5], Pythagore de Za-

(1) Aristox. Harm. elem. lib. II, pag. 53.
(2) Plat. de Rep. lib. VII, pag. 531.
(3) Aristox. lib. I, pag. 3.
(4) Id. lib. II, pag. 36.
(5) Id. lib. I, pag. 5.

cynthe, Agénor de Mytilene, Antigénide, Dorion, Timothée [1], ont des diſciples qui en viennent tous les jours aux mains, & qui ne ſe réuniſſent que dans leur ſouverain mépris pour la muſique ancienne qu'ils traitent de ſurannée [2].

Savez-vous qui a le plus contribué à nous inſpirer ce mépris ? ce ſont des Ioniens [3]; c'eſt ce peuple qui n'a pu défendre ſa liberté contre les Perſes, & qui, dans un pays fertile & ſous le plus beau ciel du monde [4], ſe conſole de cette perte dans le ſein des arts & de la volupté. Sa muſique légere, brillante, parée de graces, ſe reſſent en

(1) Plut. de Muſ. pag. 1138, &c.

(2) Id. ibid. pag. 1135.

(3) Ariſt. Quintil. lib. I, pag. 37.

(4) Herod. lib. I, cap. 142.

même temps de la mollesse qu'on respire dans ce climat fortuné[1]. Nous eûmes quelque peine à nous accoutumer à ses accents. Un de ces Ioniens, Timothée dont je vous ai parlé, fut d'abord sifflé sur notre théatre : mais Euripide, qui connoissoit le génie de sa nation, lui prédit qu'il régneroit bientôt sur la scene; & c'est ce qui est arrivé[2]. Enorgueilli de ce succès, il se rendit chez les Lacédémoniens avec sa cithare de onze cordes, & ses chants efféminés. Ils avoient déja réprimé deux fois l'audace des nouveaux Musiciens[3]. Aujourd'hui même, dans les pieces que l'on présente au concours, ils exi-

(1) Lucian. Harm. tom. I, pag. 851. Mém. de l'Acad. tom. 13, pag. 208.

(2) Plut. *an seni* &c. tom. 2, pag. 795.

(3) Athen. pag. 628.

gent que la modulation exécutée ſur un inſtrument à ſept cordes, ne roule que ſur un ou deux modes [1]. Quelle fut leur ſurpriſe aux accords de Timothée! quelle fut la ſienne à la lecture d'un décret émané des Rois & des Ephores! On l'accuſoit d'avoir, par l'indécence, la variété & la molleſſe de ſes chants, bleſſé la majeſté de l'ancienne muſique, & entrepris de corrompre les jeunes Spartiates. On lui preſcrivoit de retrancher quatre cordes de ſa lyre, en ajoutant qu'un tel exemple devoit à jamais écarter les nouveautés qui donnent atteinte à la ſévérité des mœurs [2]. Il faut obſerver que le décret eſt à-peu-près du temps

(1) Plut. de Muſ. pag. 1142.

(2) Boeth. ap. Bull. in Theon. Smyrn. pag. 295.

où les Lacédémoniens remporterent à Ægos-Potamos cette célebre victoire qui les rendit maîtres d'Athenes.

Parmi nous, des ouvriers, des mercénaires décident du ſort de la muſique; ils rempliſſent le théatre, aſſiſtent aux combats de muſique, & ſe conſtituent les arbitres du goût. Comme il leur faut des ſecouſſes plutôt que des émotions, plus la muſique devint hardie, enluminée, fougueuſe, plus elle excita leurs tranſports [1]. Des philoſophes eurent beau s'écrier [2] qu'adopter de pareilles innovations, c'étoit ébranler les fondements de l'Etat [a];

(1) Ariſt. de Rep. lib. VIII, pag. 458 & 459.

(2) Plat. de Rep. lib. IV, pag. 424.

(*a*) Pour juſtifier cette expreſſion, il faut ſe rappeller l'extrême licence qui, du temps de Platon, régnoit dans la plûpart des Républiques de la Grece.

envain les auteurs dramatiques percerent de mille traits ceux qui cher-

---

Après avoir altéré les inſtitutions dont elle ignoroit l'objet, elle détruiſit par des entrepriſes ſucceſſives les liens les plus ſacrés du Corps politique. On commença par varier les chants conſacrés au culte des Dieux, on finit par ſe jouer des ſerments faits en leur préſence. (Plat. de Leg. lib. III, pag. 701.) A l'aſpect de la corruption générale, quelques Philoſophes ne craignirent pas d'avancer que dans un Etat qui ſe conduit encore plus par les mœurs que par les loix, les moindres innovations ſont dangereuſes, parcequ'elles en entraînent bientôt de plus grandes. Auſſi n'eſt-ce pas à la muſique ſeule qu'ils ordonnerent de ne pas toucher; la défenſe devoit s'étendre aux jeux, aux ſpectacles, aux exercices du Gymnaſe, &c. (Plat. de Rep. lib. IV, pag. 424. de Leg. lib. VII, pag. 797.) Au reſte ces idées avoient été empruntées des Egyptiens. Ce peuple, ou plutôt ceux qui le gouvernoient, jaloux de maintenir leur autorité, ne conçurent pas d'autre moyen, pour réprimer l'inquiétude des eſprits, que de les arrêter dans leurs premiers écarts. De là ces loix qui défendoient aux artiſtes de prendre le moindre eſſor, & les obligeoient à copier ſervilement ceux qui les avoient précédés. (Plat. de Leg. lib. II, pag. 656.)

choient à les introduire [1]. Comme ils n'avoient point de décret à lancer en faveur de l'ancienne musique, les charmes de son ennemie ont fini par tout subjuguer. L'une & l'autre ont eu le même sort que la vertu & la volupté, quand elles entrent en concurrence.

Parlez de bonne foi, dis-je alors à Philotime; n'avez-vous pas quelquefois éprouvé la séduction générale? Très souvent, répondit-il; je conviens que la musique actuelle est supérieure à l'autre par ses richesses & par ses agréments. Mais je soutiens qu'elle n'a pas d'objet moral. J'estime dans

(1) Aristoph. in Nub. v. 965. in Ran. v. 1359. Schol. ibid. Prat. ap. Ahen. lib. XIV, pag. 617. Pherecr. ap. Plut. de Mus. pag. 1141.

ſes productions des Anciens un Poète qui me fait aimer mes devoirs ; j'admire dans celles des Modernes un Muſicien qui me procure du plaiſir. Et ne penſez-vous pas, repris-je avec chaleur, qu'on doit juger de la muſique par le plaiſir qu'on en retire [1] ?

Non, ſans doute, répliqua-t-il, ſi ce plaiſir eſt nuiſible, ou s'il en remplace d'autres moins vifs, mais plus utiles. Vous êtes jeune & vous avez beſoin d'émotions fortes & fréquentes [2]. Cependant, comme vous rougiriez de vous y livrer, ſi elles n'étoient pas conformes à l'ordre, il eſt viſible que vous devez ſoumettre à l'examen de la raiſon vos plaiſirs & vos peines, avant que

(1) Plat. de Leg. lib. II, pag. 668.

(2) Id. ibid. pag. 664.

d'en faire la regle de vos jugements & de votre conduite.

Je crois devoir établir ce principe : un objet n'eſt digne de notre empreſſement que, lorſqu'au-delà des agréments qui le parent à nos yeux, il renferme en ſoi une bonté, une utilité réelle[1]. Ainſi la Nature, qui veut nous conduire à ſes fins par l'attrait du plaiſir, & qui jamais ne borna la ſublimité de ſes vues à nous procurer des ſenſations agréables, a mis dans les aliments une douceur qui nous attire, & une vertu qui opere la conſervation de notre eſpece. Ici le plaiſir eſt un premier effet, & devient un moyen pour lier la cauſe à un ſecond effet plus noble que le premier. Il peut arriver que la

(1) Id. ibid. pag. 667.

nourriture étant également ſaine, & le plaiſir également vif, l'effet ultérieur ſoit nuiſible ; enfin ſi certains aliments propres à flatter le goût, ne produiſoient ni bien ni mal, le plaiſir ſeroit paſſager & n'auroit aucune ſuite. Il réſulte de-là que c'eſt moins par le premier effet, que par le ſecond, qu'il faut décider ſi nos plaiſirs ſont utiles, funeſtes ou indifférents.

Appliquons ce principe. L'imitation que les arts ont pour objet, nous affecte de diverſes manieres ; tel eſt ſon premier effet. Il en exiſte quelquefois un ſecond plus eſſentiel, ſouvent ignoré du ſpectateur & de l'Artiſte lui-même ; elle modifie l'ame [1] au point de la plier inſenſiblement à des habitudes qui l'em-

(1) Ariſtot. de Rep. lib. VIII, pag. 455.

belliſſent ou la défigurent. Si vous n'avez jamais réfléchi ſur l'immenſe pouvoir de l'imitation, conſidérez juſqu'à quelle profondeur deux de nos ſens, l'ouie & la vue, tranſmettent à notre ame les impreſſions qu'ils reçoivent; avec quelle facilité un enfant entouré d'eſclaves copie leurs diſcours & leurs geſtes, s'approprie leurs inclinations & leur baſſeſſe [1].

Quoique la peinture n'ait pas, à beaucoup près, la même force que la réalité, il n'en eſt pas moins vrai que ſes tableaux ſont des ſcenes où j'aſſiſte, ſes images des exemples qui s'offrent à mes yeux. La plûpart des ſpectateurs n'y cherchent que la fidélité de l'imitation, & l'attrait d'une ſenſation paſſa-

---

(1) Plat. de Rep. lib. III, pag. 305.

gere. Mais les philoſophes y découvrent ſouvent, à travers les preſtiges de l'art, le germe d'un poiſon caché. Il ſemble à les entendre que nos vertus ſont ſi pures ou ſi foibles, que le moindre ſouffle de la contagion peut les flétrir ou les détruire. Auſſi en permettant aux jeunes gens de contempler à loiſir les tableaux de Denys, les exhortent-ils à ne pas arrêter leurs regards ſur ceux de Pauſon, à les ramener fréquemment ſur ceux de Polygnote [1]. Le premier a peint les hommes tels que nous les voyons; ſon imitation eſt fidelle, agréable à la vue, ſans danger, ſans utilité pour les mœurs. Le ſecond, en don-

(1) Ariſtot. de Rep. lib. VIII, cap. 5, pag. 455. Id. de Poet. cap. 2, tom. 2, pag. 653.

nant

nant à ſes perſonnages des caracteres & des fonctions ignobles, a dégradé l'homme ; il l'a peint plus petit qu'il n'eſt : ſes images ôtent à l'héroïſme ſon éclat, à la vertu ſa dignité. Polygnote en repréſentant les hommes plus grands & plus vertueux que nature, éleve nos penſées & nos ſentiments vers des modeles ſublimes, & laiſſe fortement empreinte dans nos ames l'idée de la beauté morale, avec l'amour de la décence & de l'ordre.

Les impreſſions de la muſique ſont plus immédiates, plus profondes & plus durables que celles de la peinture [1] ; mais ſes imitations, rarement d'accord avec nos vrais beſoins, ne ſont preſque plus inſtructives. Et en

---

(1) Ariſt. de Rep. lib. VIII, pag. 455.

effet quelle leçon me donne ce joueur de flûte, lorſqu'il contrefait ſur le théâtre le chant du roſſignol [1] & dans nos jeux les ſifflements d'un ſerpent [2]; lorſque dans un morceau d'exécution il vient heurter mon oreille d'une multitude de ſons, rapidement accumulés l'un ſur l'autre [3] ? J'ai vu Platon demander ce que ce bruit ſignifioit, & pendant que la plûpart des ſpectateurs applaudiſſoient avec tranſport aux hardieſſes du Muſicien [4], le taxer d'ignorance & d'oſtentation ; de l'une, parcequ'il n'avoit aucune notion de la vraie beauté ; de l'autre, parcequ'il

---

(1) Ariſtoph. in Av. v. 223.

(2) Strab. lib. IX, pag. 421.

(3) Plat. de Legib. lib. II, pag. *669*.

(4) Ariſtot. de Rep. lib. VIII, cap. *6*, pag. 457.

n'ambitionnoit que la vaine gloire de vaincre une difficulté [a].

Quel effet encore peuvent opérer des paroles qui, traînées à la ſuite du chant, briſées dans leur tiſſu, contrariées dans leur marche, ne peuvent partager l'attention que les inflexions & les agréments de la voix fixent uniquement ſur la mélodie ? Je parle ſurtout de la muſique qu'on entend au

---

(a) Voici une remarque de Tartini : La muſique n'eſt plus que l'art de combiner des ſons ; il ne lui reſte que ſa partie matérielle, abſolument dépouillée de l'eſprit dont elle étoit autrefois animée. En ſecouant les regles qui dirigeoient ſon action ſur un ſeul point, elle ne l'a plus exercée que ſur des généralités. Si elle me donne des impreſſions de joie ou de douleur, elles ſont vagues & incertaines. Or l'effet de l'art n'eſt entier que lorſqu'il eſt particulier & individuel. (Tartin. Tratt. di Muſ. pag. 141.)

théatre [1] & dans nos jeux. Car dans plusieurs de nos cérémonies religieuses elle conserve encore son ancien caractere.

En ce moment des chants mélodieux frapperent nos oreilles. On célébroit ce jour là une fête en l'honneur de Thésée [2]. Des chœurs composés de la plus brillante jeunesse d'Athenes, se rendoient au temple de ce Héros. Ils rappelloient sa victoire sur le Minotaure, son arrivée dans cette ville, & le retour des jeunes Athéniens dont il avoit brisé les fers. Après les avoir écoutés avec attention, je dis à Philotime: Je ne sais si c'est la poésie, le chant, la précision du rythme, l'in-

---

(1) Plut. de Mus. tom. 2, pag. 1136.

(2) Plut. in Thes. tom. 1, pag. 17.

térêt du ſujet, ou la beauté raviſſante des voix [1] que j'admire le plus. Mais il me ſemble que cette muſique remplit & éleve mon ame. C'eſt, reprit vivement Philotime, qu'au lieu de s'amuſer à remuer nos petites paſſions, elle va réveiller juſqu'au fond de nos cœurs les ſentiments les plus honorables à l'homme, les plus utiles à la ſociété, le courage, la reconnoiſſance, le devouement à la patrie; c'eſt que de ſon heureux aſſortiment avec la poéſie, le rythme & tous les moyens dont vous venez de parler, elle reçoit un caractere impoſant de grandeur & de nobleſſe; qu'un tel caractere ne manque jamais ſon effet, & qu'il attache d'autant plus ceux qui ſont faits

(1) Xenoph. memor. lib. III, cap. 3, edit. Oxon.

pour le ſaiſir, qu'il leur donne une plus haute opinion d'eux-mêmes. Et voilà ce qui juſtifie la doctrine de mon Maître. Souffrez que je vous développe en peu de mots une de ſes idées qu'il ſe contenta hier de nous indiquer. Mais j'ai beſoin de votre indulgence pour l'expreſſion : s'il falloit conſerver à ſes penſées les charmes dont il ſait les embellir, ce ſeroit aux Graces à tenir le pinceau.

Platon convaincu ſans doute que l'imitation aveugle eſt le mobile ſecret de la plûpart de nos actions, voudroit, à l'exemple de quelques philoſophes, que les arts, les jeux, les ſpectacles, tous les objets, s'il étoit poſſible, n'offriſſent que des tableaux où brilleroient la décence, l'ordre & l'harmonie [1].

---

(1) Plat. de Rep. lib. III, pag. 401.

Ainſi les jeunes citoyens, de toutes parts entourés & aſſaillis des images de la beauté, & vivant au milieu de ces images comme dans un air pur & ſerein, s'en pénétreroient juſqu'au fond de l'ame, & par une ſorte d'inſtinct les reproduiroient dans leurs paroles & dans leur conduite. Nourris depuis leur enfance de ces ſemences divines, on les verra s'effaroucher au premier aſpect du vice, parcequ'ils n'y reconnoîtront pas l'empreinte auguſte & ſacrée qu'ils ont dans le cœur; treſſaillir à la voix de la raiſon & de la vertu, parcequ'elles leur apparoîtront ſous des traits connus & familiers; aimer enfin la beauté avec tous les tranſports, mais ſans aucun des excès de l'amour.

Ah, que nos artiſtes ſont éloignés

d'atteindre à la hauteur de ces idées ! Peu ſatisfaits d'avoir anéanti les propriétés affectées aux différentes parties de la muſique, ils violent encore les regles des convenances les plus communes. Déja la danſe, ſoumiſe à leurs caprices, devient tumultueuſe, impétueuſe, quand elle devoit être grave & décente ; déja on inſere dans les entre-actes de nos tragédies des fragments de poéſie & de muſique étrangers à la piece, & les chœurs ne ſe lient plus à l'action [1].

Je ne dis pas que de pareils déſordres ſoient la cauſe de notre corruption ; mais ils l'entretiennent & la fortifient. Ceux qui les regardent comme indifférents, ne ſavent pas

(1) Ariſtot. de Poet. cap. 18, tom. 2, pag. 666.

qu'on maintient la regle autant par les rites & les manieres, que par les principes; que les mœurs ont leurs formes comme les loix, & que le mépris des formes détruit peu à peu tous les liens qui unissent les hommes.

On doit reprocher encore à la musique actuelle cette douce mollesse, ces sons enchanteurs qui transportent la multitude, & dont l'expression, n'ayant pas d'objet déterminé, est toujours interpretée en faveur de la passion dominante. Leur unique effet est d'énerver de plus en plus une nation où les ames sans vigueur, sans caractere, ne sont distinguées que par les differents degrés de leur pusillanimité.

Mais, dis-je à Philotime, puisque l'ancienne musique a de si grands avantages, & la moderne de si grands agré-

ments, pourquoi n'a-t-on pas essayé de les concilier ? Je connois un Musicien nommé Télésias, me répondit-il, qui en forma le projet il y a quelques années [1]. Dans sa jeunesse, il s'étoit nourri des beautés séveres qui regnent dans les ouvrages de Pindare & de quelques autres Poètes lyriques. Depuis, entraîné par les charmes qui brillent dans les productions de Philoxene, de Timothée & des Poètes modernes, il voulut rapprocher ces différentes manieres. Mais malgré ses efforts, il retomboit toujours dans celle de ses premiers maîtres, & ne retira d'autre fruit de ses veilles que de mécontenter les deux partis.

Non, la musique ne se relevera

(1) Plut. de Muf. pag. 1142.

plus de ſa chute. Il faudroit changer nos idées & nous rendre nos vertus. Or il eſt plus difficile de réformer une nation que de la policer. Nous n'avons plus de mœurs, ajouta-t-il, nous aurons des plaiſirs. L'ancienne muſique convenoit aux Athéniens vainqueurs à Marathon ; la nouvelle à des Athéniens vaincus à Ægos-Potamos.

Je n'ai plus qu'une queſtion à vous faire, lui dis-je : pourquoi apprendre à votre Eleve un art ſi funeſte ? à quoi ſert-il en effet ? A quoi il ſert, reprit-il en riant ? de hochet aux enfants de tout âge, pour les empêcher de briſer les meubles de la maiſon [1]. Elle occupe ceux dont l'oiſiveté ſeroit à craindre dans un Gouvernement tel

(1) Ariſt. de Rep. lib. VIII, cap. 6.

que le nôtre ; elle amuſe ceux qui, n'étant redoutables que par l'ennui qu'ils traînent avec eux, ne ſavent à quoi dépenſer leur vie.

Lyſis apprendra la muſique, parce-que, deſtiné à remplir les premieres places de la République, il doit ſe mettre en état de donner ſon avis ſur les pieces que l'on préſente au concours, ſoit au théatre, ſoit aux combats de muſique. Il connoîtra toutes les eſpeces d'harmonie, & n'accordera ſon eſtime qu'à celles qui pourront influer ſur ſes mœurs [1]. Car malgré ſa dépravation, la muſique peut nous donner encore quelques leçons utiles [2]. Ces procédés pénibles, ces chants de diffi-

(1) Ariſt. de Rep. lib. VIII, cap. 7.

(2) Id. cap. 6, pag. 456.

cile exécution, qu'on ſe contentoit d'admirer autrefois dans nos ſpectacles, & dans leſquels on exerce ſi laborieuſement aujourd'hui les enfants [1], ne fatigueront jamais mon Eleve. Je mettrai quelques inſtruments entre ſes mains, à condition qu'il ne s'y rendra jamais auſſi habile que les maîtres de l'art. Je veux qu'une muſique choiſie rempliſſe agréablement ſes loiſirs, s'il en a; le délaſſe de ſes travaux, au lieu de les augmenter, & modere ſes paſſions s'il eſt trop ſenſible [2]. Je veux enfin qu'il ait toujours cette maxime devant les yeux, que la muſique nous appelle au plaiſir, la philoſophie à la vertu; mais que c'eſt par le plai-

(1) Id. ibid. pag. 457.

(2) Id. cap. 7, pag. 458.

ſir & par la vertu que la Nature nous invite au bonheur [1].

---

(1) Id. cap. 5, pag. 454.

FIN.

Fautes à corriger.

Page 9, *ligne* 5, Socrates, *liſ.* Socrate.

Page 57, *note* (2), Aritoph. *liſ.* Ariſtoph,





FOR USE IN THE LIBRARY ONLY

